

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ADRESSE A SA GRAN-
DEUR MGR DE MONT-
RÉAL. — MANDENENT
DE SA GRANDEUR MGR
DE MONTREAL pu-
bliant l'Encyclique
Immortale Dei. —
CIRCULAIRE DE MGR
DE MONTRÉAL, du 26
décembre 1885. — A
NOS ABONNÉS.—CHRO-
NIQUE DIOCÉSAIN ET
PROVINCIALE : OP-



SOMMAIRE

dination ; question
liturgique ; solennité
de Noël à Montréal ;
réunion annuelle des
membres de l'Ado-
ration nocturne. —
LA BASILIQUE DE
SAINT-PIERRE A
ROME, suite. — LE
CHANT DE L'ÉGLISE,
suite. — CONTE DE
NOËL, suite. — Décès
de la semaine.

09052

LE NUMÉRO

2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT

Une piastre par an, payable d'avance.

LE NUMÉRO

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à
MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à **M. P. DUPUY**.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent, Montréal.

**BIBLIOTHÈQUE
DE LA MAISON MÈRE**

PRIÈRES DES QUARANTE HEURES.

DIMANCHE, 3	JAN.—Couvent de la Miséricorde.
MARDI, 5	“ —Collège Bourget à Rigaud.
JEUDI, 7	“ —Saint-Sauveur.
SAMEDI, 9	“ —Saint-Pierre à Montréal.

FÊTES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 3	JAN. —Octave de SAINT JEAN, double, orns. blancs. <i>On annonce la fête de l'Épiphanie.</i>
Lundi, 4	“ —Octave des SS. INNOCENTS, d. orns., rouges.
Mardi, 5	“ —Vigile de l'ÉPIPHANIE semid. orns., blancs.
Mercredi, 6	“ —ÉPIPHANIE d. l cl. (d'ob.) ornements blancs.
Jeudi, 7	“ —De l'octave, semid., ornements blancs.
Vendredi, 8	“ —De l'octave, semid., ornements blancs.
Samedi, 9	“ —De l'octave, semid., ornements blancs.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 3, confirmation avant la messe de 7½ h. Mercredi 5, grand'messe Vêpres et saluts par Mgr de Montréal.

Dimanche 3.—Fête du titulaire des Eglises paroissiales de Sainte-Geneviève à Berthier et dans l'île de Montréal.

Mercredi 6.—Fête du titulaire de l'Eglise d'Épiphanie.

A SA GRANDEUR
MONSEIGNEUR FABRE

EVÊQUE DE MONTRÉAL.

MONSEIGNEUR,

NUNE nouvelle année vient de commencer; la première parole de la *Semaine Religieuse* doit être pour offrir à Votre Grandeur, ses vœux et ses souhaits les plus sincères, et ce devoir lui est d'autant plus doux qu'il lui est dicté par la reconnaissance.

En nous autorisant à fonder dans son diocèse une semaine religieuse et en la prenant dès ses débuts, sous son haut patronage, Votre Grandeur nous a mis à même de combattre la mauvaise presse, les mauvais livres, véritables machines de guerre contre la vérité catholique, et l'un des plus menaçants périls sociaux.

Réfuter les calomnies si audacieusement propagées, rétablir les faits historiques et religieux défigurés de parti pris, défendre notre foi et notre sainte Religion, telle est l'œuvre qui s'impose à tous les catholiques et à laquelle la *Semaine Religieuse* s'est constamment dévouée.

Aussi, nous en avons le ferme espoir, la *Semaine Religieuse* a-t-elle déjà fait un peu de bien, et ce bien, que Votre Grandeur nous permette de le faire remonter jusqu'à Elle, car c'est grâce à sa protection et à sa direction si sûre et si éclairée que nous avons pu l'accomplir.

Puisse Dieu exaucer les prières que nous Lui adressons plus ardentes en ce jour et conserver longtemps encore le pasteur, si dévoué à ses ouailles, le prélat qui fut toujours pour nous un protecteur si attentif.

DOMINUS CONSERVET EUM.

MANDEMENT DE MGR L'ÉVÊQUE DE MONTREAL.

EDOUARD CHARLES FABRE, PAR LA GRACE DE DIEU ET DU SIÈGE
APOSTOLIQUE, EVÊQUE DE MONTRÉAL, ETC., ETC.

*Au Clergé Séculier et Régulier, aux Communautés Religieuses et à tous
les Fidèles de Notre Diocèse, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.*

Nos très-chers Frères,

Le premier novembre dernier, Notre Très-Saint Père le Pape lançait un de ces documents solennels, qui sont destinés à faire leur marque dans le monde catholique. Le Vicaire de Celui qui a dit être *“ la voie, la vérité et la vie, ”* et qui est venu pour *“ éclairer tout homme venant en ce monde, ”* trace les grandes lignes des droits de l'Eglise, des bienfaits qu'elle a apportés aux nations qu'elle a civilisées, et des devoirs qui lui reviennent de la part des sociétés civiles, et de là il passe en revue les devoirs de la société domestique et des hommes les uns vis-à-vis des autres. Il proteste énergiquement contre les principes pervers de ce qu'on est convenu d'appeler le *droit nouveau*, lequel *droit nouveau* d'un côté déplace l'autorité et met la révolution dans l'état, et, d'un autre côté refusant de reconnaître la mission surnaturelle de l'Eglise, traite cette dernière sinon en société ennemie, au moins la place sur un pied d'égalité, ou même d'infériorité, avec des sociétés qui lui sont étrangères. Le Souverain Pontife fait ensuite voir les funestes conséquences des doctrines de la libre-pensée, doctrines, qui ont été condamnées par les Papes, et donnant en quelques mots le résumé des enseignements de ses prédécesseurs, il proclame les règles suivantes : *“ Quo l'origine de la puissance publique doit s'attribuer à Dieu et non à la multitude ; que le droit à l'émeute repugne à la raison ; que ne tenir aucun compte des devoirs de la religion, ou de traiter de la même manière les différentes religions n'est permis ni aux individus, ni aux sociétés ; que la liberté illimitée de penser et d'émettre en public ses pensées, ne doit nullement être rangée parmi les droits des citoyens, ni parmi les choses dignes de faveur et de protection. De même il faut admettre que l'Eglise, non moins que l'état, de sa nature et de plein droit, est une société parfaite ; que les dépositaires du pouvoir ne doivent pas prétendre asservir et subjugué l'Eglise, ni diminuer sa liberté d'action dans sa sphère, ni lui enlever n'importe lequel des droits qui lui ont été conférés par Jésus-Christ. Dans les questions de droit mixte, il est pleinement conforme à la nature ainsi qu'aux desseins de Dieu, non de séparer une puissance de l'autre, moins encore de les mettre en lutte, mais bien d'établir entre elles cette concorde, qui est en harmonie avec les attributs spéciaux que chaque société tient de sa nature. ”*

“ Telles sont, ” continue Notre Saint-Père, *“ les règles tracées par l'Eglise catholique relativement à la constitution et au gouvernement des Etats. ”*

La liberté des catholiques ne doit pas dépasser ces barrières ; au delà, *c'est la licence, c'est une liberté de perdition. C'est en faveur de cette liberté ainsi entendue que l'Eglise à toujours lutté.*

Malheureusement on tend à s'en écarter chaque jour davantage et à secouer le joug de l'autorité.

Si les catholiques veulent sincèrement remplir leur devoir, ils iront prendre leurs inspirations auprès de l'autorité légitime, et *particulièrement en ce qui touche aux libertés modernes, comme on les appelle, chacun doit s'en tenir au jugement du Siège Apostolique et se conformer à ses décisions.*

Ces principes exposés, quels sont les devoirs des catholiques ?

Dans leur vie privée, ils conformeront leurs mœurs aux préceptes de l'Evangile ; — dans la vie publique, ils prêteront sagement leur concours aux gouvernants pour obtenir que l'on pourvoie à l'éducation religieuse et morale de la jeunesse, d'où dépend le salut de la société.

Si quelquefois les catholiques ont à s'abstenir d'aborder la vie publique, il est d'autres circonstances où ils doivent le faire, pour ne pas laisser aux mains de leurs ennemis le sort de l'Eglise dans la société, et ensuite " pour infuser dans " toutes les veines de l'état, comme une sève et un sang réparateur, la vertu et " l'influence de la religion catholique; " à l'imitation de leurs ancêtres dans la foi, qui, au sein des persécutions, gardaient les honneurs, les magistratures et les charges militaires, pour introduire la foi dans toutes les classes de la société payenne.

Ainsi doivent agir les catholiques de nos jours ; mais ils doivent, en remplissant leur délicate mission, se montrer *les fils dévoués de l'Eglise, conserver la concorde des volontés, et tendre à l'uniformité de l'action*, en prenant pour règle de conduite *les prescriptions du Siège Apostolique* et l'obéissance aux *Evêques*.

Dans les questions libres, il sera permis de discuter avec modération et dans le but de rechercher la vérité, *mais en mettant de côté les soupçons injustes, et les accusations réciproques*.

Dans les questions purement politiques, les divergences sont permises, mais encore faut-il y aller avec la modération qui convient à des chrétiens, et respecter les personnes qui ne partagent pas notre manière de voir.

Nous ne donnons là qu'une incomplète et pâle analyse de cet important document. Pour le connaître à fond, il faudrait en étudier chaque proposition, et cette étude nous ferait voir la sagesse et l'opportunité de ces sublimes enseignements du Vicaire de Jésus-Christ, qui, seul ou presque seul, a le courage et l'énergie de dire toute la vérité au monde.

Accueillons N. T. C. F., ces enseignements avec un grand esprit de foi. Devenons convaincus qu'il y aurait orgueil et folie à nous insurger contre eux.

Dans toutes ces instructions, Notre Saint Père le Pape rappelle avec plus d'instance que jamais les grandes notions de l'autorité et de la soumission, que les sujets lui doivent. L'autorité, il va en chercher la source auprès de Dieu lui-même, et à ceux qui en sont les dépositaires, il leur enseigne leurs devoirs vis-à-vis de l'Eglise et de ses enfants. Soit que ce pouvoir réside en un seul ou en plusieurs, que ce soit un monarque ou une oligarchie, ou un système représentatif, le Pape vient leur répéter que l'Eglise, à cause de sa mission surnaturelle, de son état de société parfaite, a droit à leur protection. Remarquons-le bien ; c'est un droit que l'Eglise réclame, et non une protection et une faveur ; et tout état qui ne laisse pas à l'Eglise sa place et son rôle, cet état commet une injustice vis-à-vis de l'Eglise et vis-à-vis des enfants de l'Eglise.

Mais si tels sont les devoirs du pouvoir et de l'autorité, les sujets ont aussi des devoirs ; et c'est l'exercice de ces devoirs, que Notre Saint-Père réglemente avec une sagesse, que les Papes seuls peuvent avoir, parce qu'ils sont les seuls placés au-dessus des passions humaines, à cause de leur position et de leur mission et à cause des secours qu'ils reçoivent de Dieu pour la remplir. Aux sujets, le Souverain Pontife prêche l'obéissance aux autorités. Mais, comme de nos jours, à cause du système représentatif, dominant dans le monde civilisé, et qui met l'élection des mandataires de l'autorité aux mains des majorités et des minorités, il se rencontre souvent des luttes et des réclamations contre ceux qui gouvernent, à ceux qui réclament soit dans la vie publique, soit par la voie de la presse, le Souverain-Pontife donne pour règle de suivre la direction qui leur sera donnée par le Siège Apostolique et par leurs Evêques.

Déjà dans d'autres circonstances solennelles, l'auguste Léon XIII a proclamé ces mêmes enseignements, cette union des catholiques avec ceux que l'Esprit-Saint a institués pour gouverner l'Eglise de Dieu, et s'il fut un temps où cette union est nécessaire, et des circonstances qui la réclament, c'est bien notre temps, et les circonstances dans lesquelles nous nous trouvons au Canada.

Un souffle d'élite et de révolution passé sur notre pays. Nous avons pu voir Nous-même un spectacle qui était loin de faire honneur à notre ville ; notre jeunesse s'est portée à des démonstrations qui ont peiné les hommes sérieux, et même des hommes haut placés ont donné la main à ces manifestations, où le

ridicule le disputait avec le dévergondage révolutionnaire. Puisqu'il faut tout dire, on a voulu se servir de la religion pour accentuer et faire accepter auprès de nos populations un mouvement, qui n'annonce rien de bon pour l'avenir.

Où allons-nous, N. T. C. F., si nous marchons dans cette route ? Nous accoutumons notre peuple à l'émeute, à la révolution, et loin de le former à l'exercice sage et prudent de ses devoirs politiques, nous l'habitons à l'effervescence, à la licence et nous nous rendons responsables des tristes conséquences qui devront en résulter.

Comme nous sommes loin des sages conseils et des prudentes prescriptions de l'Immortel Léon XIII dans son Encyclique *Immortale Dei* ! Combien auront à gémir plus tard ceux qui, par la presse, ou par d'autres moyens, auront contribué à faire sortir les catholiques de ce pays du sentier des traditions d'ordre qui y étaient respectées ! Nous avons nommé la presse N. T. C. F., et nous croyons de notre devoir de dire publiquement qu'il y a des journaux dans ce diocèse, qui manquent à leur mission, parce que, tout en se proclamant catholiques et soumis à l'Église, ils sèment la défiance contre les autorités, s'appliquent à les combattre et montrent trop l'ambition de supplanter par tous les moyens possibles ceux contre lesquels ils dirigent leurs accusations.

Il est temps que nous nous arrêtions sur la pente sur laquelle on veut nous entraîner, et que nous revenions à des idées sages, à une conduite prudente et raisonnée.

Léon XIII, dont nous allons entendre les grands enseignements, nous donne à tous les règles que nous avons à suivre—le respect pour l'autorité, et dans les réclamations que nous pourrions avoir contre quelques-unes de ses mesures, la prudence et la charité chrétienne. Loin de nous donc ce langage accrimonieux ces invectives malsonnantes, qui ne conviennent pas à des catholiques sincères ; loin de nous ces accusations odieuses, ces soupçons injustes contre les intentions, partout l'union, et nous terminons par ces paroles de Léon XIII :

“ Si donc par le passé quelques dissentiments ont eu lieu, il faut les ensevelir dans un sincère oubli ; si quelque témérité, quelque injustice a été commise, quelque soit le coupable, il faut tout réparer par une charité réciproque et tout racheter par un commun assaut de déférence envers le Saint-Siège. De la sorte, les catholiques obtiendront deux avantages : celui d'aider l'Église à conserver et à propager la doctrine chrétienne, et celui de rendre le service le plus signalé à la société, dont le salut est fortement compromis par les mauvaises doctrines et les mauvaises passions. ”

Sera le présent Mandement ainsi que la Lettre Encyclique *Immortale Dei* de Notre Très Saint Père le Pape Léon XIII, lu et publié au prône de toutes les églises paroissiales ou autres, où se fait l'office public, ainsi qu'au chapitre des communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception, et les dimanches suivants.

Donné à Montréal, en notre Palais Episcopal, sous notre seing et sceau et la contreseing de notre Chancelier, ce 15 décembre 1885.

† EDOUARD GHS, EV. DE MONTRÉAL,

Par mandement de Monseigneur.

T. HAREL, P^{RE}.

Chancelier.

CIRCULAIRE DE NGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL AU CLERGÉ DE SON DIOCÈSE.

Evêché de Montréal, 26 décembre 1885.

Mes chers Collaborateurs,

.....

IX. AVIS RELATIF AU MANDEMENT DU 15 COURANT.

Depuis que mon mandement du 15 courant est publié, il m'est

venu de diverses sources que quelques personnes se méprenaient sur le sens de mes paroles.

Je n'ai eu nullement l'intention d'apprécier le but politique des agitations, contre lesquelles je mets les populations en garde ; je n'entre pas sur ce terrain tout politique.

Je déplore ces modes de revendications tumultueux et aux allures révolutionnaires.

Les scènes, qui se sont passées à Montréal, au sujet de la vaccination et ce qui s'en est suivi ; d'autres scènes, dont Montréal et plusieurs campagnes ont été le théâtre, et dans lesquelles on a pratiqué les *brûlades en effigie* sur une grande échelle, tous ces spectacles sont de ceux que l'on doit déplorer. C'est ce que j'ai fait, sans vouloir entrer dans la signification politique, que les meneurs ont voulu leur donner.

.....
J'ai l'honneur d'être,

Mes chers Collaborateurs,

Votre tout dévoué en Notre-Seigneur,

† EDOUARD CHS, EV. DE MONTRÉAL.

A NOS ABONNÉS.

En commençant avec ce numéro sa quatrième année d'existence, la *Semaine Religieuse* doit avant tout remercier ses abonnés du concours si dévoué qu'ils lui ont prêté. Ils ont compris que notre œuvre, inspirée et patronnée par Sa Grandeur Mgr de Montréal, était une œuvre utile, morale, charitable même, car la charité ne consiste pas seulement à donner son argent, mais surtout à donner des bonnes paroles et des bonnes actions.

Avec ce concours dévoué et constant, nous avons pu surmonter les difficultés de toutes sortes qui se dressent devant toute œuvre nouvelle, nous avons réussi à désarmer les préventions qui avaient accueilli nos débuts, et nous sommes arrivés au but que nous nous étions proposés : faire un peu de bien en publiant une *Semaine Religieuse* dans laquelle les événements religieux sont toujours rapportés avec la plus complète exactitude, dans laquelle les documents de Notre Saint-Père sont publiés, en leur entier, et dans laquelle enfin tous les articles tendent à l'amélioration et à l'éducation des lecteurs.

Aussi malgré la difficulté de cette œuvre qui s'adresse à des intelligences bien diversement cultivées, nous pouvons donner à nos abonnés la bonne nouvelle que la *Semaine Religieuse* est très flatteusement appréciée par la grande majorité du clergé canadien. Il y a bien quelques exceptions, mais elles sont si rares qu'elles ne font que confirmer la bonne appréciation dont nous parlons.

Fils respectueux et soumis de la sainte Eglise nous marchons toujours d'accord avec ses enseignements et, guidés par notre évêque, nous ne pouvons sortir de la bonne voie.

Assurée maintenant d'une longue existence, la *Semaine Religieuse* ne demande qu'à devenir de plus en plus complète, de plus en plus intéressante ; c'est à nos abonnés en nous envoyant des correspondances fréquentes sur les événements de leur paroisses, ou en nous donnant des conseils dont nous nous efforcerons de tenir compte, à nous aider à atteindre aussi près que possible de la perfection.

Daigne le Dieu tout puissant et miséricordieux répandre sur nos amis si fidèles ses grâces et ses bénédictions.

LE TEMPS DE L'ÉPIPHANIE.

Le troisième temps de l'année chrétienne est le temps de l'Épiphanie, dont nous avons déjà indiqué la durée.

Son objet. L'Eglise se sert du mot *Épiphanie* qui vient du grec et signifie *manifestation* pour désigner le jour où elle célèbre les trois circonstances où Jésus-Christ s'est manifesté comme Dieu aux hommes.

Ce fut d'abord, quand, peu de jours après sa naissance, il appela dans l'étable de Bethléem au moyen de l'étoile miraculeuse les rois-mages qui du fond de l'Orient vinrent l'adorer, reconnaissant Jésus comme Dieu, tant par le miracle de l'étoile qui marchait devant eux que par son abaissement. La faiblesse de l'Enfant, la pauvreté de la Mère, le dénuement de l'habitation leur firent comprendre que Dieu, voulant visiter les hommes et leur prouver tout son amour devait s'abaisser jusqu'à eux, assez bas pour pouvoir sonder et connaître par lui-même tous les degrés de la misère humaine.

La seconde circonstance où Jésus se manifesta comme Dieu aux hommes, ce fut lorsqu'il vint se faire baptiser sur les bords du Jourdain par Jean-Baptiste avant de commencer à prêcher son Évangile. En le voyant venir, sous l'apparence humble d'un homme du peuple Jean dit : *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde* (1). Mais le témoignage de Jean pourrait paraître insuffisant ; voici de plus le témoignage de Dieu le Père qui fait retentir son tonnerre, et dont la voix se fit entendre : *Celui-ci est mon fils bien-aimé en qui j'ai mis toutes mes complaisances.* (2). En effet, Jésus est bien celui en qui rien ne déplait au Père, rien ne choque les regards de sa majesté.

Dans sa troisième manifestation comme Dieu, Jésus va faire

(1) Jean 1. 29.

(2) Matth. III.

paraître en lui la toute puissance qui n'appartient qu'à Dieu seul. C'était pendant la célébration d'une noce à Cana en Galilée à laquelle Jésus, qui avait déjà commencé sa prédication, avait été invité avec sa mère et ses disciples. Le vin étant venu à manquer Jésus montrant six vases vides dit : *remplissez-les d'eau*. Les serviteurs les ayant remplis, Jésus ajouta : *Puisez maintenant et portez au maître du festin*. Quel fut l'étonnement de celui-ci quand il vit les vases remplis d'un vin généreux et qu'elle fut l'émotion des convives qu'on instruisit de ce qui venait de se passer. Les disciples de Jésus l'ayant vu ainsi manifester sa gloire, à partir de ce moment, *crurent en lui*. (1)

L'objet de la fête et du temps de l'Epiphanie est de célébrer et d'honorer les trois mystères des manifestations de la divinité de Jésus, par l'appel des Mages à la crèche, par le témoignage de la voix céleste au moment du baptême de Jésus et par le changement de l'eau en vin aux noces de Cana.

Son historique. L'historique du temps de l'Epiphanie se confond en grande partie avec la fête elle-même, fête si ancienne qu'on la croit d'origine apostolique. Au commencement, elle se confondait avec la fête de Noël dont la solennité durait huit jours. En 376, les décrets du Saint-Siège ayant fixé la célébration de la Noël au 25 décembre, on assigna au 6 janvier, sous le nom d'Epiphanie, la célébration de la multiple *manifestation* de Jésus comme Dieu.

Célébrée avec une très grande solennité dans toute l'antiquité chrétienne, elle était destinée autrefois dans les églises d'Orient et dans quelques unes de l'Occident à l'administration solennelle du baptême. Les empereurs, les moins favorables à la religion, assistaient en ce jour aux offices publics de l'Eglise, tels César Julien, en 361, Valens, en 372. Ainsi la royauté du Sauveur, nouveau-né a été honorée par les puissants du monde qu'on a vu selon la prophétie, *abattus et léchant la terre à ses pieds*. (2)

Plus tard, les rois de France, à l'exemple des Mages, offraient, ce jour-là, à l'autel, l'or, la myrrhe et l'encens. En Angleterre le roi présentait à l'offrande trois bourses dans un bassin, l'une avec de l'or, l'autre avec de la myrrhe, la troisième avec de l'encens. Les fidèles, au moyen-âge, faisaient bénir par le prêtre l'or, la myrrhe et l'encens qu'ils conservaient comme un gage de bénédiction pour leurs familles.

L'usage d'élire au sort un roi dans chaque famille pour honorer les rois Mages, existe encore. " Dans un diner, rappelant celui des noces de Cana, on rompait un gâteau, et l'une des parts servait à désigner le convive auquel était échue cette royauté d'un moment. Deux portions du gâteau étaient détachées pour être offertes à l'Enfant Jésus et à Marie en la personne des pauvres qui se réjouissaient aussi en ce jour du triomphe du Roi humble et pauvre

(1) Joann. 11. 4.

(2) Ps. 4. XXI, 2.

Les joies de la famille se confondaient encore une fois avec celle de la religion ; les liens de la nature, de l'amitié, du voisinage, se fesseiraient autour de cette table des Rois, et si la faiblesse humaine pouvait apparaître quelquefois dans l'abandon d'un festin, l'idée chrétienne n'était pas loin et veillait au fond des cœurs. (1) ”

La fête et le Temps de l'Epiphanie par la grandeur de ses mystères doivent exciter notre dévotion. En ces jours nous devons donc réfléchir souvent à ces mystères, nous prosterner avec les Mages devant la crèche de l'Enfant Jésus ; nous transporter sur les bords du Jourdain pour assister au baptême de Notre-Seigneur et entendre la voix de Dieu le proclamer son Fils ; enfin à la vue du miracle de Cana croire en Jésus comme y crurent ses disciples et nous enivrer de ce vin de la vraie vigne qui est l'amour de Jésus. Que les trois mystères de Ses manifestations rendent inébranlable notre foi en Sa divinité, et nous fassent aimer d'un amour invisible la bonté ineffable de JÉSUS-CHRIST.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Ordination faite par Sa Grandeur Mgr de Montréal, dans la chapelle des Sœurs de Sainte-Anne, Lachine, le 21 décembre, 1885 :

Prêtrise.—M. T. T. Racette, Montréal.

QUESTION LITURGIQUE.—SUR LE CHANT DU *Sanctus* ET DU *Benedictus*, A LA GRAND'MESSE.

1o Le *Sanctus* seul se chante avant l'élevation de l'Hostie ; et le *Benedictus* est renvoyé jusqu'après l'élevation du Calice, quand bien même on aurait le temps de le chanter à la suite du *Sanctus*, par exemple dans les messes de *Requiem*.

2o. Si le célébrant arrive à la consécration avant que le *Sanctus* soit entièrement chanté, il ne doit pas pour cela interrompre les paroles liturgiques ; mais, ayant consacré l'hostie, il attend, pour faire la genuflexion et l'élevation, que le chœur soit en silence.

Ces deux règles sont fondées sur le texte du cérémonial des évêques, expliqué et confirmé par un décret de la S. Cong. des Rites :

Chorus prosequitur cantum (Sanctus) usque ad Benedictus qui venit, etc., EXCLUSIVÉ ; quo (cantu) finito, ET NON PRIUS, elevatur Sacramentum ; tunc silet chorus, et adorat cum aliis..... Elevato Sacramento, chorus prosequitur cantum Benedictus, etc., (Cærem, Epi., lib. 2. cap. 8. n. 70, 71).

Ubi cantus chori non producitur usque ad elevationem hostiæ. Benedictus cantari ne debet post elevationem, an immediate post primum Hosanna, etc, ?— Resp. : cantari debet post elevationem (S. R. C., 12 nov. 1831, ad 33).

(1) Dom Guéranger. *Année liturgique*.

La grande fête de Noël a été célébrée dans notre ville avec la solennité et la pompe habituelle, mais avec un redoublement de piété qui a été très remarqué.

Dans toutes les églises la foule n'a cessé de suivre les divers offices ; messe de minuit, messe du jour, vêpres. Les communions ont été plus nombreuses que jamais. On comprenait que les fidèles si cruellement éprouvés, venaient remercier Dieu d'avoir mis un terme à sa colère.

A la cathédrale, Sa Grandeur Mgr de Montréal a officié pontificalement à la messe de minuit et aux offices du jour.

Dimanche dernier a eu lieu à Notre-Dame la réunion annuelle des membres de l'Adoration nocturne. Mgr de Montréal qui s'intéresse tout particulièrement à cette œuvre présidait la séance, ayant à sa droite M. le Supérieur du Séminaire et à sa gauche M. l'abbé Sorin. Un grand nombre de prêtres avaient pris place dans le sanctuaire.

Le directeur de l'œuvre, M. l'abbé Martineau prit d'abord la parole. Après lui le secrétaire, M. Mondou et le trésorier, M. Devins donnèrent lecture de leur rapport sur l'année écoulée. Nous ne dirons rien aujourd'hui de ces deux documents très intéressants, nous réservant de les publier *in extenso*.

Sa Grandeur fit ensuite une allocution dans laquelle Elle fit une heureuse application de la fête de saint Jean à l'œuvre de l'Adoration nocturne, et exprima le désir que le directeur de l'œuvre fit un rapport détaillé sur l'Adoration nocturne à Montréal pour le transmettre à un congrès Eucharistique en Europe.

Les membres de l'Adoration, cierge à la main, firent après cette allocution la procession du Saint-Sacrement et la cérémonie se termina par le chant du *Te Deum*.

Un grand nombre de fidèles s'étaient rendus à Notre-Dame pour mêler leurs prières à celles des membres de l'Adoration nocturne.

Un grand nombre de membres du clergé étaient réunis jeudi dernier à l'évêché pour présenter à Sa Grandeur Mgr de Montréal leurs vœux et leurs souhaits de nouvel an.

Une adresse, exprimant les sentiments d'attachement, de dévouement et d'obéissance du clergé a été présentée au nom de tous ses confrères à Sa Grandeur par le R. P. C. Beaudry, supérieur des clercs de Saint-Viateur.

Monseigneur après avoir répondu à cette adresse donna sa bénédiction.

BASILIQUE DE SAINT-PIERRE, À ROME.

HISTORIQUE ET DESCRIPTION.

(voir le numéro 46 et 52)

(Suite)

Tout fidèle qui entre dans Saint-Pierre, à d'abord récité sa profession de foi, le symbole des apôtres ; puis il va s'agenouiller aux pieds de Notre Seigneur, dans la chapelle du T. S. Sacrement, ayant ensuite baisé et touché de son front le pied de la statue du prince des apôtres, il se prosterne auprès de la balustrade de marbre qui entoure la Confession, et ce n'est qu'après avoir ainsi satisfait aux exigences de sa piété qu'il commence la visite détaillée du temple.

Nous supposons que ces stations préliminaires sont déjà faites et nous allons tâcher de décrire la basilique en partant de la grande porte centrale.

Donnons tout de suite quelques chiffres.

La basilique a trois nefs et un transept.

Elle mesure 575 pieds de la porte à la tribune.

La nef du milieu a 82 pieds de largeur et 142 de hauteur y compris la voûte ; les nefs latérales sont larges de 20 pieds.

La hauteur totale de l'église depuis le pavé jusqu'à l'extrémité de la croix qui surmonte la grande coupole est de 426 pieds.

La voûte de la grande nef est à caissons de stucs dorés. Elle est séparée des nefs latérales par d'énormes pilastres ornés de niches, et supportant d'immenses cintres ou arcades.

Les dalles sont de marbre de diverses couleurs et formant des dessins variés.

On conçoit facilement combien tout cela est grandiose, majestueux, surtout si on ajoute que dans tout cet espace il n'y a rien qui arrête le regard, ni chaises ni bancs, ni quoi que ce soit.

Sur le marbre du pavé se lisent, de distance en distance, quelques inscriptions indiquant la grandeur de Saint-Pierre comparée à celle de diverses autres grandes basiliques telles que Saint-Paul à Londres ; le Dôme de Florence ; le Dôme de Milan, Saint-Pétronio à Bologne, Saint-Paul hors les murs, Notre Dame d'Anvers, et Sainte-Sophie de Constantinople.

En avançant de vingt pas, à partir de la porte, nous arrivons aux bénitiers fixés aux deux premiers pilastres.

Chacun d'eux consiste en une coquille de marbre jaune, portée par deux anges, aussi de marbre et mesurant six pieds de hauteur. Entre les deux bénitiers, sur le pavé, au milieu de la nef, est une grande plaque circulaire de porphyre ; là se tenaient jadis les empereurs pendant les grandes cérémonies du couronnement royal.

Les niches creusées dans les pilastres, de chaque côté de la

grande nef portent les statues colossales, en marbre blanc, de plusieurs fondateurs d'ordres réguliers ; en partant du bas de l'église nous avons, à droite, Ste-Thérèse, Saint-Vincent de Paul, Saint-Philippe de Néri, Saint-Elie, Saint-François de Sales, Saint-François Carracciolo, et Saint-Dominique ; à gauche, Saint-Pierre d'Alcantara, Saint-Camille de Lellis, Saint-Ignace de Loyola, Saint-François de Paule, Saint-Benoît, Sainte-Françoise Romaine, Saint-Alphonse de Liguori, Saint-François d'Assise.

Sur un piedestal et recouvert^{**} d'un baldaquin, se voit une statue en bronze, laquelle a de prime abord le don d'attirer tous les pèlerins. C'est la statue de Saint-Pierre ; le prince des apôtres est représenté assis sur un fauteuil de marbre, avançant un pied et bénissant le peuple d'une main, tandis que de l'autre il tient les clefs, symbole de son autorité sur la terre.

Chacun tient à baiser le pied droit ; depuis des siècles, des milliers de catholiques se sont succédés chaque jour dans l'accomplissement de cet acte de piété et de respect, ce qui fait que le pied de la statue est très luisant et même très usé.

Aux jours de grande fête, on revêt la statue de Saint-Pierre d'ornements pontificaux, pour signifier que c'est toujours le même pontife qui règne dans son temple.

Cette statue, dont plusieurs de nos églises possèdent des copies diminuées, fut faite sur l'ordre de saint Léon I, à la suite de la délivrance de Rome menacée par Attila. Placée d'abord au monastère Saint-Martin, elle fut apportée plus tard par Paul V, à l'endroit où elle se trouve aujourd'hui.

" On se pressait devant la statue de Saint-Pierre. Je ne me lasse pas de voir ces figures souvent majestueuses dans leur dévote simplicité. Je reconnais ceux qui obéissent à l'habitude, ceux qui demandent, ceux qui remercient, ceux qui accomplissent un vœu, ceux qu'amène l'amour.

" Les yeux laissent deviner la prière du cœur. C'est là que j'ai vu des prières éloquentes ! Après avoir baisé le pied de l'apôtre, ils s'inclinent et le touchent de leur front, les prêtres de leur tonsure.

" Une enfant en haillons se haussait pour approcher sa bouche, mais il s'en fallait de quelque chose. L'enfant ne se découragea point. Sa sœur plus petite encore, lui donnait assistance. Toutes deux s'y reprirent à plusieurs fois.

" Enfin elle s'accrocha et se suspendit des deux mains, et ses lèvres fraîches purent effleurer le pied du Pêcheur.

" Satisfaite, elle aida à son tour la petite sœur qui l'avait aidée. Un rayon de la main bénissante venait sourire sur ces fronts charmants.

" Ce tableau a souvent tenté les peintres. C'est ainsi que le bon père Mozart souleva son petit Wolfgang et que nous sommes tous soulevés de quelque façon. "

(Louis Veuillot.)

Nous voici au milieu du transept, ^{**} sous le dôme dont les splendeurs nous éblouissent et dont la majesté nous écrase.

Cette coupole, chef-d'œuvre de Michel Ange, est supportée par quatre grands arcs, et quatre piliers carrés dans l'intérieur desquels est un escalier tournant aboutissant à quatre balcons soutenus chacun par deux colonnes torsées en marbre blanc.

En dedans de ces balcons se trouvent les chapelles qui renferment les reliques les plus précieuses, telles que le Saint-Suaire, la Sainte-Croix, le fer de la Lance de Saint-Longin, le chef de Saint-André, la Sainte-Face imprimée sur le voile de Véronique, etc.

Le Jeudi et Vendredi Saint, on présente ces reliques insignées à la vénération des fidèles.

Les piliers portent en outre, dans leurs niches extérieures, des statues de 15 pieds de hauteur, représentant Saint-Longin, Sainte-Hélène, Sainte Véronique et Saint-André.

Dominant l'entablement, aux quatre angles de la coupole sont les portraits en mosaïque, des quatre Evangélistes ; Saint-Luc est représenté tenant dans sa main une plume qui d'en bas paraît petite et légère et dont la longueur cependant est d'au delà de six pieds.

Puis au dessus, dans la frise, sur un fond de mosaïque en or, se lit en caractères bleus de sept pieds de hauteurs, ce texte de l'Écriture Sainte :

Tu es Petrus et super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, et tibi dabo claves regni caelorum.

Portant nos regards encore plus haut, nous voyons une balustrade, et une rangée circulaire de 32 pilastres accouplés et de seize fenêtres, en haut desquelles commence la concavité, composée de 16 compartiments richement décorés de stucs dorés et de mosaïques qui représentent, au premier rang : des évêques et des pontifes ; au second : Jésus, Marie, Saint-Jean-Baptiste, et les douze Apôtres ; au troisième des anges portant les instruments de la Passion ; les autres rangs contiennent des chœurs d'anges de chérubins et de séraphins. Enfin sur la voûte de la lanterne, est une autre mosaïque figurant le Père Eternel.

La coupole de la Basilique de Saint-Pierre est élevée à la hauteur de 166 pieds, et mesure 130 pieds de diamètre à sa base ; de là à l'œil de la lanterne se trouve encore une hauteur de 155 pieds.

“ On pouvait, dit un écrivain célèbre, cité par le P. Gerambe, amonceler à une plus grande hauteur, sur une plus grande superficie, une plus grande quantité de pierres ; mais de tant de parties colossales composer un ensemble qui ne paraisse que grand ; de tant de richesses accumulées, faire un monument qui ne paraisse que magnifique ; et par l'étonnante harmonie des proportions, former un seul prodige de tant de prodiges réunis !

Voilà le chef-d'œuvre de l'art et l'ouvrage de Michel Ange.

“ La coupole de Saint-Pierre en est peut-être la partie la plus

étonnante. On ne peut douter que le Panthéon en ait donné la première idée. Les artistes admiraient la masse imposante du temple de tous les dieux : le peuple paraissait étonné que la terre la soutint. Michel-Ange dit : *Je la mettrai dans les airs* ; et il leva le dôme de Saint-Pierre.

.

Sous la coupole à l'intersection de la croix latine formée par la grande nef et le transept, est la Confession de Saint-Pierre.

On appelle ainsi le tombeau où se conserve la moitié du corps de l'apôtre, et de celui de Saint Paul.

La partie supérieure est entourée d'une balustrade circulaire, en marbre : 112 lampes, faites en forme de cornes d'abondance, et constamment allumées, y sont supportées par des plaques de bronze doré.

Ces lampes ne s'éteignent que pour la journée du Vendredi Saint.

A l'intérieur de cette balustrade descend un double escalier de 17 marches, au pied duquel est la statue de Pie VI, qui voulut être inhumé en cet endroit.

On voit aussi, tout auprès les statues de bronze de Saint-Pierre et de Saint-Paul.

Ce qui porte, à proprement parler, le nom de Confession de St-Pierre, forme une niche oblongue, dont le plan est couvert d'une plaque de bronze doré, laquelle indique l'endroit précis où est déposé le corps du premier des Papes.

Au fond de la niche se voient les images du Sauveur, de Saint-Pierre, et de Saint-Paul.

C'est là que sont conservés les *pallium* que le Pape envoie aux archevêques de la chrétienté, pour leur rappeler que leur puissance dérive de celle du Saint Siège.

Au dessus de la Confession est le maître autel, isolé, tourné vers l'Orient ; il s'élève sur sept degrés de marbre, et est surmonté d'un baldaquin que soutiennent quatre colonnes torses, d'ordre composit, de la hauteur de 34 pieds ; ces colonnes sont de bronze doré, comme le baldaquin lui-même, et elle reposent sur des pedestaux de marbre.

A chaque angle de l'entablement, un ange est debout ; de leurs pieds partent quatre consoles renversées, décorées de palmes, se réunissant au milieu pour supporter un globe surmonté d'une croix.

La hauteur totale du baldaquin est de 86 pieds.

Le bronze dont il est fait fut enlevé au portique du Panthéon par ordre du pape Urbain VIII.

Voilà ce que recouvre la coupole de Saint-Pierre.

“ En approchant de cette Confession à jamais vénérable, dit Mgr Gaume, je ne sais quelle vertu secrète nous saisit et nous subjugué. On croit entendre la voix du Fils de Dieu demandant à son futur vicaire : *Simon* fils de Jean, m'aimes-tu ? et du fond de cette

tombe s'élève la voix de Pierre qui répond : Oui Seigneur, vous savez que je vous aime. Et vous êtes émus jusqu'au larmes à la présence de ces ornements des martyrs, glorieux témoins de son amour ; et vous n'avez plus de parole, sinon pour bénir et prier.

“ A l'exemple de tant de millions de pèlerins, nos prédécesseurs et nos frères, nous nous jetâmes à genoux. Appuyé contre la balustrade en marbre blanc qui entoure la double escalier, je récitais en mon nom, aux nom de mes amis, de ma patrie, du monde catholique, le symbole de Nicée. O ! qu'il est facile de croire ! Je dis mal, qu'on est heureux, qu'on est fier de croire, quand on est là. ”

(à suivre)

LE CHANT DE L'ÉGLISE.

ÉTUDE ET CRITIQUE.

(suite.)

L'église invite les arts à rendre à Dieu le tribut de leur hommage ; nous l'admettons bien volontiers. Nous voyons avec orgueil que cette invitation de l'Eglise a fait naître à travers les âges une multitude de chef-d'œuvres qui font aujourd'hui l'ornement de nos temples.

L'Eglise peut-elle ne pas être la protectrice de ce qui doit découler naturellement de la vérité et de la vertu, ces deux dépôts sacrés dont elle a reçu la garde ?

Le beau est la splendeur du vrai ; son objet propre est de plaire à la vertu ; mais le principe de toute chose est en Dieu ; vérité et vertu, lumière et vie, tout part de Dieu pour se répandre dans le monde en rayons divers et retourner à lui comme au centre de tout. Y a-t-il un lieu sur la terre où Dieu s'exprime avec plus d'effusion que dans le sein de l'Eglise. Il convient donc d'affirmer que l'Eglise est non seulement l'amie des arts mais qu'elle en est encore l'inspiratrice la mieux autorisée.

L'art profane se flatte de donner le sentiment du beau. mais on peut dire que le beau qu'il produit n'est beau qu'à demi puisqu'il n'est rien autre chose que le fruit de la science mise au service presque exclusif de la sensation, l'art religieux, l'art chrétien ne s'arrête pas à la pure gratification des sens ; il ne touche aux sens que juste ce qu'il faut pour arriver à l'âme ; c'est l'âme qu'il veut atteindre ; non pas l'âme agitée par le souffle de désirs vains mais l'âme assise dans la paix de Dieu ; il met la science au service de la foi et de la piété, et doit, par là, donner le sentiment du beau d'une manière d'autant plus parfaite qu'il s'approche d'avantage de la source même d'où émanent toute grâce et toute beauté.

Il ne faut pas croire cependant qu'en appelant les arts à son service, l'Eglise l'ait fait sans règle ou sans discernement. A chacun elle a marqué sa part d'influence. Elle a vite compris que l'art musical en particulier pouvait entrer en rapport plus immédiat, plus direct, avec le culte adorable qu'elle a mission de rendre à Dieu sur la terre. Elle s'est emparée de cet art ; elle l'a travaillé de ses mains ; elle lui a donné une forme particulière qu'elle a jugée être nécessaire pour que cet art put être élevé à l'insigne honneur de faire *partie constituante* de la liturgie, selon ces paroles d'un Concile "*chorus qui sacerdoti operanti respondet liturgicæ actionis partem constituit*".

On comprend dès lors que la musique (*laus Dei vocali*) doit être comme la liturgie elle-même, soumise à une règle qui la mette audessus de toutes les fluctuations des goûts, audessus du caprice et de l'arbitraire. Les autres arts, la sculpture et la peinture, ne servant dans le temple que comme ornements purement décoratifs, peuvent recevoir certains développements dont les raisons ne peuvent être invoquées au même titre en faveur de la musique. Les autres arts s'appartiennent encore jusqu'à un certain point, tandis que la musique, (le chant) fait partie de la liturgie au développement de laquelle il doit concourir pour une large part. En cette qualité elle ne peut recevoir un développement personnel, qui, pour tout beau, tout magnifique qu'on le suppose lui donnerait un cachet de beauté différent de celui qui doit ressortir de l'explication même des actes liturgiques vus dans leur ensemble. Sa beauté, son caractère, doivent être la beauté le caractère que l'Eglise, seul juge en la matière, juge convenable qu'elle possède. On a beau dire, les plus riches, les plus sublimes, manifestations artistiques ne sont rien si elles sont déplacées, et on ne remarque pas assez qu'en appliquant la musique à son culte, l'Eglise a dû, dans son choix, avoir égard avant tout, à la beauté de l'ensemble laquelle doit nécessairement l'emporter sur la beauté de l'une ou de l'autre des parties qui composent la liturgie ; c'eût été agir d'une manière non seulement contraire aux lois de l'esthétique mais encore d'une manière contraire aux règles du bon sens, que d'avoir voulu surcharger une partie, la partie musicale par exemple, au dépens des autres parties du corps liturgique, puisque dans un corps bien organisé, les parties loin de se nuire doivent se porter un mutuel secours, et s'harmoniser parfaitement les unes avec les autres, pour former un tout homogène où n'intervienne rien d'inconsistant où de disparate. Ce n'est pas que l'Eglise méprise les belles musiques ; si elle ne les accepte pas c'est qu'elle ne veut rien d'isolé dans son culte, rien qui fasse bande à part et qui ne puisse entrer en harmonie parfaite sous tout rapport avec le concert général de louange, de prière et d'adoration qui doit monter du temple vers le ciel ; concert sublime qui a l'Esprit-saint pour inspirateur, qui a le cœur de Jésus-Christ uni au cœur du prêtre sacrificateur pour principal organe,

Est-ce bien le moment d'isoler la partie musicale et de travailler à l'art pour l'art comme on fait malheureusement si souvent ? Est-ce le moment surtout de jouer au dilettantisme où d'y applaudir ? Puisque la musique tend de plus en plus à former partie indépendante, laissons-la donc s'isoler à son aise dans les salles de concert ; allons, si nous l'aimons, jouir de ses libres manifestations, là, où elle peut, maîtresse d'elle-même, donner libre essor à son génie. Hors du temple, elle est à elle-même sa propre règle, elle détermine tout ; c'est elle qui s'inspire passant à volonté d'un sentiment à l'autre ; elle s'exprime comme il lui plaît n'ayant que l'embarras du choix au milieu des tableaux, des scènes, des accents si variés si multiples mis à la disposition de son talent. Appliquée au culte elle reçoit beaucoup plus qu'elle ne donne ; elle n'a plus le choix de sentiment à exprimer, c'est le texte qui le lui fournit ; étant donné qu'il faille rendre tel sentiment plutôt que tel autre, la musique ne peut pas encore exprimer ce sentiment comme il lui plaît, elle n'a pas encore la liberté de ses accents il faut qu'elle choisisse parmi les accents dont elle dispose ceux qui peuvent s'harmoniser avec tout ce qui passe autour d'elle. Il y a, non loin du sanctuaire, une foule pieusement recueillie dans l'attente ou la contemplation du plus auguste des mystères de la religion ; il y a dans le sanctuaire nombre de lévites formant couronne autour de l'autel du sacrifice ; il y a le prêtre vaguant à ses redoutables devoirs de sacrificateur ; il y a l'encens montant vers le ciel, touchant emblème de la prière et des saintes affections s'exhalant des cœurs de tous ; le cérémonial qui se déroule alors porte un caractère de majesté et de calme qui saisit. Nulle part voit-on, au milieu des cérémonies pourtant si variées de l'Eglise ce je ne sais quoi de mouvementé, d'affecté ou de maniéré qui se glisse presque toujours même dans les belles cérémonies du monde. L'église ignore la recherche, rien de plus naturel et de plus digne à la fois que le maintien, la démarche, les geste des divers officiers à partir de l'humble thuriféraire balançant doucement son encensoir jusqu'au célébrant qui élève presque toujours, et modestement, vers le ciel ses bras suppliants ; il suffit de contempler la manière dont les objets sacrés sont présentés ou reçus, la manière dont les salutations se donnent, et la dignité avec laquelle la paix se passe de l'un à l'autre, pour se croire plutôt au milieu de l'assemblée des anges, tant on respire l'atmosphère du ciel.

Faut-il que la musique ignore ces grandes choses et qu'elle vienne pleine de recherche de manières et de mouvements, briser l'unité du culte pour gratifier clercs et fidèles des grandes compositions des maîtres ?

Où non ! il ne doit pas donc convenir à l'art de se donner en spectacle, *in solemnitatibus procul absint spectacula* a dit un concile. Il ne doit pas être permis de se procurer ou de procurer aux autres une jouissance artistique étrangère en tout point à ce qui doit se

passer dans un cœur rempli de foi et de promesses divines. *Cantus ecclesiasticus scopus planè pessumdatur si eo dirigitur ut aures salum inani voluptate demulceat* Car enfin que peut-il y avoir de commun entre l'accompagnement du culte et ces irruptions d'accents, bien beaux si vous voulez, mais qui nous font oublier même, parfois, que nous sommes dans le temple, qui, dans tous les cas, pourront, demain, avec autant de succès, réjouir les oreilles des oisifs qui vont au concert,

(à suivre)

Bonne Réponse.

— Vous aussi, vous venez de Lourdes, disait dans un wagon de troisième classe, un commis-voyageur à une paysanne qui revenait de son pèlerinage ?

— Oui, Monsieur, répondit-elle simplement ; et pour montrer qu'elle ne rougissait pas de sa foi, elle tira son chapelet et se mit à le réciter.

Mais le bruit des grains faisait, sur les nerfs du citadin, l'effet d'une décharge électrique. Il l'interrompit et lui dit :

— Vous avez vu de bien belles choses ?

— Oui, monsieur, plus encore que je ne pensais.

— Avez-vous vu la source ?

— Je l'ai vue et j'ai bu de son eau.

— Vous avez vu aussi quelques miracles ?

— J'ai été témoin même de plusieurs.

— Mieux que cela, vous avez vu la Saint-Vierge, sans doute ?

— Mieux que cela, Monsieur, répondit enfin la spirituelle paysanne, j'ai vu la sainte Famille : l'Enfant Jésus, comme à Bethléem, la Sainte-Vierge qui le tenait sur ses genoux, saint Joseph qui le contemplait, des bergers, des rois, qui l'adoraient. Il ne manquait qu'une chose.

— Et quoi donc ?

— L'âne de l'étable ; mais puisque je le trouve ici, je n'ai plus rien à désirer.

L'incrédule se frotta le menton et resta coi.

CONTE DE NOËL.

(Suite).

VI

Il était trois heures du matin. Une pluie douce et chaude faisait fondre rapidement les neiges du val Sainte-Marie et du mont Saint-Michel. Les Rustauds, accablés de lassitude, se reposaient enfin de leurs danses et de leur infernal banquet ; ils dormaient étendus sur les pailles et les foin de la grange banale. L'éclat subit de cent torches allumées les réveille ; ils se voient environnés de

soldats lorrains armés jusqu'aux dents : inutilement ils cherchent à se masser, à ressaisir leurs épées, leurs piques, leurs mousquets. En un instant ils sont empoignés, garrottés, et tous enfermés dans une cave profonde ; les deux gardiens de la tour d'entrée sont jetés avec eux dans ce cachot. Et le bon duc Antoine, acclamé par les habitants de Sainte-Marie, leur dit : " Ce n'est pas à moi qu'il faut rendre grâces, mes chers amis, mais à Dieu premièrement : *Gloria in excelsis Deo !* et puis à ce brave Gérold Harneck, votre héroïque concitoyen, qui s'est miraculeusement échappé du mont Saint-Michel par le côté de la grande plaine, et qui, malgré l'énormité de sa chute, a pu se traîner jusqu'à mon camp de Schirmeck, me dire votre terrible situation, me dénombrer vos ennemis, me décrire le chemin à suivre pour arriver à vous, escaler le premier la barricade du vallon, s'emparer des deux sentinelles assoupies, et ouvrir le passage à mes troupes. Gloire à Gérold Harneck ! "

La mère et les sœurs de Gérold le serraient dans leurs bras, pleurant à la fois de tristesse et de joie, en lui apprenant le meurtre de son père et en le retrouvant lui-même en vie, après l'avoir cru si longtemps perdu.

Mais lui, se dégageant de leurs embrassements, dit au duc Antoine : " Permettez-moi, Monseigneur, d'achever mon œuvre et de délivrer aussi notre bien-aimé chapelain, Dom Romuald de l'ermitage Saint-Michel, si toutefois, hélas ! il n'est pas mort de faim. " — " Non, non, il n'est point mort, s'écrièrent deux petits enfants ; nous avons entendu sonner les cloches de Saint-Michel à minuit. " Mais on leur répondit qu'ils avaient fait un rêve ; et Gérold, accompagné de quelques courageux artilleurs, partit à l'instant même avec une forte provision de poudre à canon, pour faire sauter le pont-levis d'en haut. Les Rustauds n'avaient pu en approcher : comment Gérold y réussirait-il ? Mais il connaissait, dans la forêt, un endroit où l'on pouvait, à l'aide d'un long mardrier, franchir le torrent qui se resserrait sur ce point, et de là, en longeant l'autre rive, parvenir jusqu'à l'une des piles du pont-levis. A la lueur des torches, il accomplit ce terrible tour de force : disant qu'étant descendu du haut de la montagne, il pouvait bien exécuter ce qui n'était, en comparaison d'un tel saut, qu'un pur jeu d'enfant. Il aborde donc au pont-levis ; quelques coups de pic suffisent à pratiquer une mine où il dépose une énorme gargousse ; et, la mèche étant allumée, il s'éloigne en hâte.

Une effroyable détonation retentit qui fait tressaillir Dom Romuald, dans son agonie au pied de l'autel. Le pont-levis ébranlé brise ses amarres ; et, par un mouvement inespéré, il retombe avec fracas sur le gouffre dont il ferme ainsi l'ouverture béante. Ce n'est pas seulement Gérold qui pourra pénétrer dans l'ermitage : les Lorrains s'y élanceront après lui ; dans une heure le duc Antoine, entouré de ses officiers, franchira lui-même ce passage où s'était brisée toute la fureur des Rustauds. (à suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

r. Mach. XII, 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Arsène Leclair.—Patrick O'Neil.—Pierre Audet.—Téophile Maranda — Gabriel Lemieux.—Sophie Gasgrain.—Ovide Fortier.—Alice Grenier.—Exilda Clavel.—Veuve John Moore.—Ferdinand Gagnon.—Joseph Lafrenière.—Veuve Damase Carpentier.—Veuve Paul Dépatie.—Denise Laivoie.—Stephen Hanneford.—Pierre Lespérance.—Charles Dominick Moore.—Clémence Petitpas.—Marguerite Laurent dit Lortie.

DE PROFUNDIS.

REMEDE DU DR SEY, DE PARIS

Rest sans contredit, le meilleur spécifique connu pour prévenir les dérangements des organes digestifs et pour guérir ces organes quand ils sont malades.

C'est un remède composé des aromatiques les plus purs, qui stimule les fonctions digestives et qui loin d'affaiblir comme la plupart des médicaments, tonifie au contraire et vivifie.

De plus, il contient une substance qui agit directement sur les intestins, de sorte qu'à petites doses il prévient et guérit la constipation, et à doses plus élevées, il agit comme un des purgatifs les plus efficaces.

Les certificats suivants donnent une preuve suffisante de l'efficacité du REMÈDE DU DR SEY.

Monsieur S. LACHANCE Montréal.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître que le REMÈDE DU DR SEY, dont vous êtes l'agent unique, m'a fait un grand bien. De tous les spécifiques dont j'ai fait usage pour régulariser l'action des organes digestifs, c'est celui qui m'a donné le plus de satisfaction. Je le conseille surtout aux personnes qui souffrent de la dyspepsie flatulente et j'espère que, comme moi, elle verront leur santé s'améliorer notablement.

Veuillez croire à la respectueuse estime de votre bien dévoué

L. J. LAUZON, Ptro.

Saint-Henri de Mascouche 10 octobre 1894.

M. Lachance. Ayant fait usage du REMÈDE DU DR SEY, pour la dyspepsie, je m'en suis très-bien trouvée.

Sr Thomas, supérieure, salle d'Asile St-Vincent de Paul,

Montréal, 14 octobre 1894.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS \$1.00 LA BOUTEILLE.

Agent pour la Puissance,

S. LACHANCE, 646 ST-CATHERINE, MONTREAL

Succursale : Coin des RUES DESERY & NOTRE-DAME, HOCHELAGA.

HUILES POUR LAMPES DE SANCTUAIRES.

DECLAIRAGE POUR ETABLISSEMENTS PUBLICS, PENSIONNATS COLLEGES.
Pureté garantie.

DE TOUTES SORTES POUR L'INDUSTRIE.

ESSENCES ET PARFUMS, PRODUITS CHIMIQUES.

L. E. MORIN, jr. 14 Rue St-Thérèse. Montréal.

AUX MAISONS RELIGIEUSES.

HOPITAUX ET ORPHELINATS.

RABAIS 40 par 100

La maison BEAUCHAMP & BÉTOURNAY offre présentement au rabais une grande variété de marchandises indispensables et d'un usage journalier pour les institutions religieuses, les hôpitaux et les orphelinats.

Une visite est sollicitée : on ouvrira des comptes aux établissements ci-haut.

677 RUE SAINTE-CATHERINE, 677



CLOCHES D'ÉGLISES
THE JONES BELL FOUNDRY CO.
 TROY N.-Y., U.-S.
MEARS & STAINBANK
 LONDRES-ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR
H. & J. RUSSEL
 22 RUE ST-NICOLAS, Montréal.
 AGENTS DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,
 FABRICANTS DE SOMMIERS EN FER.

ÉTABLI EN 1859

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint-Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparées avec
 soin. Première qualité de drogues et matières
 chimiques.

JOS. CHS. VAILLANCOURT

Menuisier & Charpentier

45 PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Ouvrages de toutes sortes, en bois
 et en peinture.

A BAS PRIX

AUX MESSIEURS DU CLERGE ET AUTRES.



ATELIER
 DE
 Vitraux colorés
 de Montréal

CASTLE & FILS

40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
 pour

CHASSIS D'ÉGLISE.

Plombés,
 Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
 Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
 AVEC UN ART EXTRÊME

Dessins, prix et quan-
 tités fournis gratis.

En écrivant, veuillez
 mentionner

La Semaine Religieuse.

ARTHUR SIMARD

— DOREUR ET MANUFACTURIER DE —

MOULURES POUR CADRES.

Marchand de Gravures sur acier, Chromos, etc. Un magnifique as-
 sortiment de miroirs dans tous les prix.

SPECIALITE

ENCADREMENT DE CHEMINS DE CROIX

— ET —

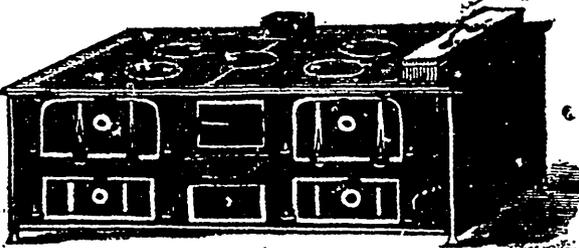
DECORATIONS POUR EGLISES

Atelier : ECOLE DE REFORME, RUE MIGNONNE

Magasin : No. 1662 RUE NOTRE-DAME, Montreal. P. Q.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé.

LES
MEILLEURS
SUR LE
MARCHÉ
Adoptés



et approu-
vée par
un grand
nombre de
Pension-
nats, de
Couvents,
d'Hospi-
ces et
d'Hôtels.

F. FROIDEVAUX

No. 264, RUE SAINT-LAURENT, No. 264

Posage d'Appareils de chauffage, pour Édifices publics et particuliers.

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE—PRIX RAISONNABLES

PENTURES A RESSORT DE BEER
employées dans plus de trent'e
églises et dans un plus grand
nombre d'édifices publics, les
seules durables.

Aussi BOURBELETS en CAOUTCHOUC pour garantir du fr id par les Portes et Fenetres,
Chez

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAMÉ.

GRAND SYNDICAT DE LA PUISSANCE

DUPUIS, BRIEN, COUtlÉE & CIE.

(AUX DEUX BOULES D'OR)

SPECIALITE D'ETOFFES POUR COMMUNAUTES RELIGIEUSES

HAUTES NOUVEAUTES

(Ancienne maison PILON & CIE.)

647 et 649, Rue SAINT-CATHERINE, Montréal.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie
pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour
les sculptures, etc. Service prompt

HURTEAU & FRERE,

92 Rue SANGUINET. MONTREAL.

RECOMPENSE ! DE \$10 a \$50,
à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance

d'instituteurs dans les écoles ou de demandes. Pas de trouble ni de
dépense. Adresser un timbre pour circulaire à

PAGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Claive St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.

ORGUES--HARMONIUMS DOMINION

—FABRIQUÉS SPÉCIALEMENT POUR L. E. N. PRATTE.—

PAR LA

COMPAGNIE D'ORGUES ET DE PIANOS DOMINION, BOWMANVILLE, ONT.

A l'usage des Eglises et des chapelles de communautés, d'après des devis particuliers et autres que ceux du catalogue : ga antis pour 5 ans et surpassant en RICHESSE, en PUISSANCE et en SUA VITÉ DE SON les meilleurs instruments de fabrication étrangère. Les plus éminents Organistes du pays recommandent les Orgues-Harmoniums "DOMINION".

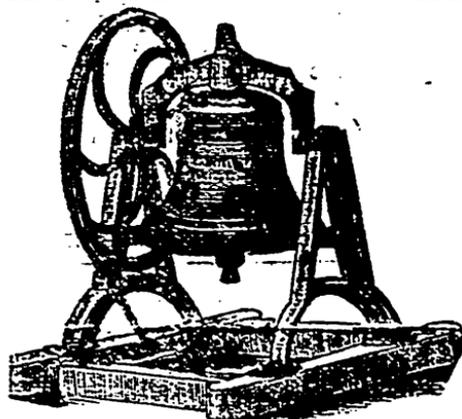
Satisfaction garantie et conditions faciles

Toujours en magasins, L'ASSORTIMENT LE PLUS VARIÉ QU'IL Y AIT EN CANADA. Commandes par la Poste et autres remplies avec diligence. Grande réduction de Prix.

L. E. N. PRATTE

Agent général pour la province de Québec.

1676 RUE NOTRE-DAME, Montréal.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur des
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E. CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

W. BRITTON

Poser d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage. — Ouvrages en métal de toutes sortes. — Commandes reçues pour Eglises et maisons d'éducation. — Exécution prompte et bonne.

No 15 RUE CLAUDE, MONTREAL.



UNE SPECIALITÉ

MESSIEURS LES ECONOMES FERONT BIEN DE VISITER
LES

NOUVEAUX MARCHÉS A BEURRE

DE

J. B. RICHER

POUR LEURS PROVISIONS D'AUTOMNE

MARCHÉ CENTRE

468 1/2 Rue LA GAUCHETIERE, 468 1/2

SUCCURSALE AU MARCHÉ ST ANTOINE, RUE LAMONTAGNE, MONTREAL.